

Déclaration Statutaire

Je, Boudreau, Jessica, Havre-aux-Maisons, QC, 1985-03-09

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Le groupe se tient dans un local du Centre de Santé de Puvirnituk le vendredi 27 juillet 2018 en présence de Barbara Northrup, Soledad Delgado, Jean-Sébastien Laliberté, Réjeanne Martineau, Ricki Lynn Murrin, Mélissa Montpetit, Margot Ruiz, [REDACTED], Jessica Boudreau, Valérie Maurice et l'agent aux enquêtes pour la CERP Benoit Théoret.

SOLEDAD DELGADO

R1 : Donc en fait, on parle d'événements dont on a été témoins ou qu'on a...

Q2 : Oui, Si t'en a pas été témoin toi-même, tu pourras dire à ce moment-là : «quelqu'un m'a dit ». T'es pas obligée de dire qui.

R2 : Ce sont tous des événements dont j'ai été témoin moi-même.

Q3 : Juste donner ton nom en premier.

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

R3 : Mon nom est Soledad Delgado. Je travaille comme infirmière au nursing de Puvirnitug. Un des premiers événements que je tiens absolument à dire, ça concerne un événement qui est arrivé dans la dernière année et demi. En fait, ce sont plusieurs événements : on a eu neuf jeunes qui se sont suicidés dans la dernière année et demie, juste à Puvirnitug, ce qui est énorme. Moi, j'habite dans un village de cinq mille habitants, qui est Oka, qui inclut également la population mohawk. S'il y avait eu sept suicides dans mon village en un an et demi, c'est sûr qu'il y aurait eu un tollé monstre.

Ici, la santé publique s'est jamais penchée là-dessus. On a beaucoup de budget pour la syphilis, on a beaucoup de budget pour la tuberculose, ce qui est vraiment important parce que ce sont des maladies infectieuses. Aujourd'hui, en 2018, il n'y a personne qui meure de syphilis ou de tuberculose, mais j'ai quand même huit jeunes qui sont morts. Des jeunes entre dix-huit et trente ans, qui sont morts de suicide, et également un autre monsieur d'une cinquantaine d'années. Donc, je trouve qu'un, c'est déjà trop... et en ce moment, mon taux de décès, ce sont les suicides, à Puvirnitug. Ça, c'est un premier fait dont je veux parler. Je trouve que, justement, c'est une pratique discriminatoire ou un traitement différent pour la communauté ici.

Les trois autres événements dont je veux parler concernent la police. En 2014, j'ai été témoin en tant qu'infirmière... J'ai reçu un patient qui s'était fait poignarder vingt fois dans sa cellule. Ça ne serait jamais arrivé dans un poste de police au Sud parce que les patients... c'était pas un patient quand il s'est fait arrêter mais... Les suspects, quand ils se font arrêter, ils se font fouiller avant de se faire mettre en cellule. Ici, à Puvirnitug, probablement à cause de la restriction de personnel et de tous les problèmes que les policiers peuvent avoir... Je suis plus ou moins... Je suis quand même consciente de leur réalité mais je ne la vis pas tous les jours, donc probablement qu'eux autres seraient capables de dire ce qui est vraiment arrivé. Le fait est que la personne ne s'était pas fait fouiller. Ils ont été mis en cellule, deux contrevenants dans une même cellule.

Les cellules sont souvent exiguës et minuscules ils sont souvent obligés d'être « overjammed » dans une cellule. Les gardiens de sécurité qui sont au poste de police, ce ne sont pas des policiers. Ce sont des gens qui sont formés, mais pas une formation comme ils devraient avoir. C'est sûr que quand la personne qui était de garde cette journée-là a vu que l'autre se faisait poignarder, il a appelé la police. Il n'était pas en mesure d'intervenir. Donc, le temps que les policiers se rendent sur place, qu'ils voient ça et qu'ils arrêtent ce qui en train d'arriver, bien... la personne s'est fait poignarder vingt fois. La personne a survécu, une chance. C'était un petit couteau. Mais quand même, c'est quelque chose qui ne devrait pas arriver dans un poste de police.

L'autre événement, c'est arrivé au printemps 2017. J'ai un jeune de dix-neuf ans qui est décédé au poste de police. Il s'était fait arrêter le matin. Il était fortement en état d'ébriété quand la police l'a trouvé. Le pourquoi du comment qu'ils l'ont amené au poste de police et non au nursing, je ne le sais pas, mais la chose est que le jeune, ils l'ont déposé dans sa cellule face contre terre et qu'ils l'ont oublié là! À cinq heures de l'après-midi, quand ils ont changé de quart de travail et qu'ils ont fait un round, ils ont réalisé que le jeune était toujours dans la même position et qu'il ne respirait plus. Quand ils nous l'ont amené, il n'y avait plus grand-chose à faire avec ce jeune-là, il est décédé.

X

Enquêteur

X

Déclarant

L'autre événement, c'est arrivé à l'été 2017. Une dame qui s'est fait casser le bras par le service de police, ici à Puvirnituk. Encore là, c'est moi qui étais de garde, c'est moi qui l'ai reçu le samedi. Elle a été libérée le samedi matin, elle est venue me voir. La dame, effectivement, avait une fracture de l'humérus, on a dû la transférer à Montréal pour avoir une chirurgie. Moi, je lui avais dit de porter une plainte en « déonto » parce que je trouvais que l'histoire était vraiment irrévérencieuse. La dame s'était fait arrêter... elle n'est vraiment pas reconnue comme une dame à problème. Elle était dans sa cellule, et quand elle était à l'intérieur même de sa cellule, et elle ne se « pitchait » pas la tête sur les murs... parce que moi je n'ai vu aucune ecchymose ou trace que la personne se portait atteinte à elle-même.... Le policier est entré dans la cellule, il lui a fait une clé de bras, il l'a mise à terre, et en lui faisant une clé de bras, il lui a cassé son bras.

La dame est en bas de la quarantaine, donc ce n'est pas non plus quelqu'un qui fait de l'ostéoporose ou qui est à risque d'avoir une fracture spontanée. Donc, il y a une plainte en « déonto » qui avait été faite pour ça, il y a effectivement un policier qui m'a rappelé pour ça, parce que j'ai signé comme témoin. Apparemment, quand j'ai demandé à la dame ce qui en était de sa plainte en « déonto », ça n'avait pas été retenu. J'ai été vraiment fâchée de cette situation là parce que, comme je vous dis, ce n'est vraiment pas une personne à problème. Des fois, tu peux dire « ok, la personne a peut-être brassé beaucoup ou « something happened », et on ne peut pas juger du travail des policiers. Mais dans un cas comme ça, la personne était derrière les cellules, elle ne se portait pas atteinte à elle-même, donc elle était... Pourquoi tu vas entrer dans une cellule quand la personne est déjà contenue?

Anyway, c'est ça que je voulais dire, je trouve encore que c'est un traitement différent. Parce que tout est sur caméra, au Sud, dans les postes de police. Donc, si tu fais quelque chose comme ça, tu peux aller chercher le « footage » de ta caméra et ça va étoffer ta plainte en « déonto », et la personne qui regarde ça va dire : « Oui, effectivement, il y a eu un problème ici, c'est une discrimination. » Ici, les caméras n'ont pas pu faire ça. Il n'y a rien de fonctionnel dans le poste de police, il n'est même pas aux normes légales.

Même chose avec notre salle d'isolation, ici à l'hôpital, elle n'est pas aux normes légales. On a une salle d'isolation, ici à l'hôpital de Puvirnituk, qui est le centre principal de toute la côte de la Baie d'Hudson. Dans ma salle d'iso, la toilette est dysfonctionnelle, et c'est un petit matelas par terre... Anyway, elle n'est pas aux normes du gouvernement du Québec. Donc, c'est ce que j'avais à dire.

Q4 : Peut-être juste préciser... Justement, tu donnais des détails par rapport aux normes. Qu'est ce qui est plus problématique?

X

Enquêteur

X

Déclarant

R4 : En fait, pour que ce soit aux normes, il faudrait qu'il y ait une toilette qui soit fonctionnelle avec un lavabo qui soit fonctionnel. Il faudrait aussi qu'ils offrent... Là, je ne peux pas vous dire exactement les normes, on pourrait demander aux supérieurs, probablement. Ils le savent que c'est problématique et ils disent qu'ils vont corriger la situation, sauf que ça fait six ans que je suis ici et la situation n'est toujours pas corrigée. Exactement, les normes exactes, je ne peux pas vous dire. Mais je peux vous dire que la toilette n'est pas fonctionnelle et que l'eau fonctionne une fois sur deux. Mais si tu mets quelqu'un en isolation... Anyway, peut-être que Réjeanne peut rajouter quelque chose là-dessus, elle travaille au département.

RÉJEANNE MARTINEAU

R1 : Moi non plus, je ne connais pas toutes les normes, mais ce qui manque à cette salle d'isolation-là...

Q2 : Réjeanne, peux-tu dire ton nom au complet, s'il te plaît, avant de commencer?

R2 : C'est Réjeanne Martineau. Je ne connais pas toutes les normes moi non plus mais je sais que ce que ça prend, dans les normes, c'est une fenêtre pour que la personne soit visible en tout temps. Comme c'est là, la seule fenêtre qu'il y a, c'est un petit pied carré dans la porte, qui est même trop haut pour moi. Moi, il faut que je monte sur un banc pour voir le patient. Il peut se passer beaucoup de choses et on ne le verra pas tant qu'on ne va pas dans la... Il y a une caméra, mais la caméra ne fonctionne pas tout le temps, et il y a des angles morts dans la caméra, aussi.

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ

R1 : Concernant la salle d'iso, ici à l'hôpital, ça devrait être un endroit privé. On est à l'entrée de l'hôpital. On est en bris de confidentialité systématique à partir du moment où il y a quelqu'un qui est

X

Enquêteur

X

Déclarant

placé en isolation. On est dans l'équivalent du hall d'entrée de l'hôpital, donc tout le monde doit circuler devant la fenêtre de la salle d'iso pour aller au département, pour aller à la cafétéria, pour circuler au bloc opératoire, ainsi de suite. Donc, d'entrée de jeu, la salle d'iso est mal située dans l'hôpital, et on « patch ». Systématiquement, on va réparer les petits bris, mais temporairement, avec des patches temporaires au lieu d'ajuster la situation. Premièrement, je pense que Puvirnituk a besoin de plus d'une salle d'isolation, d'entrée de jeu. Mais au-delà de ça, il faudrait qu'elle soit bien située dans l'hôpital, aussi, et qu'on ait le personnel nécessaire pour pouvoir s'occuper de ces endroits-là. Avec du personnel formé en code blanc, par exemple, pour être capables d'intervenir dans les situations de crise aiguës ou d'urgence.

Q2 : Code blanc étant?

R2 : Le code blanc étant la gestion d'agressivité, violence des patients dans l'hôpital, dans l'institution. C'est ce que j'avais à dire sur la salle d'iso.

MARGOT RUIZ

R1 : Pour faire du pouce, un peu, sur les salles d'iso, on parle de ça... Il y a deux ou trois semaines, maintenant, une jeune de quatorze, quinze ans... Justement, grosse crise pendant plusieurs jours... Premièrement, on n'a pas assuré sa propre sécurité à elle, ni la nôtre, parce que ça a été soit des staffs du département, ou du nursing, ou de la DYP, qui ont tous été blessés par cette jeune. Le milieu aurait tout simplement dû être une salle d'iso conforme.

Nous, à la DPJ, on a une salle YCGA, donc c'est une salle normalement pour les détenus mineurs, donc la LSJPA, qu'on a utilisé comme salle d'iso parce qu'on est à bout de ressources. C'est pas la faute du département, c'est pas la faute du Group Home. Le département avait déjà un patient extrêmement... qui avait vraiment besoin de la salle d'iso pendant trois jours. Le Group Home, on a désorganisé tout le groupe, donc ce n'était pas mieux non plus. On a fini par utiliser notre salle d'iso qui n'est pas du tout une salle d'iso. C'est une salle pour les détenus. C'est deux chambres avec des structures de lit en bois. On avait essayé d'enlever des matelas, on avait essayé d'enlever tout ce qu'on pouvait, mais il y avait des structures de lits énormes qu'on ne pouvait pas enlever. En

X

Enquêteur

X

Déclarant

essayant de remettre la jeune dans la salle, elle s'est ouvert la jambe en tombant sur la structure de bois.

C'est pas du tout sécuritaire, et ça a dû finir au département, alors que c'est une jeune sous nos services et que c'était du comportemental que nous, on pourrait être en mesure de gérer si on avait les ressources, si on avait une salle sécuritaire et si on avait du personnel formé. Pour avoir du personnel formé, on a dû attendre quatre jours, que les personnes voyagent. C'est quatre jours pendant lesquels on n'a pas assuré sa sécurité à elle ni celle de tous les employés qui ont eu contact avec elle. Donc c'est une atteinte, aussi, à la personne pour cette jeune-là.

Q2 : Vous avez utilisé le mot département...

R2 : Le département, c'est l'unité de soins de l'hôpital. En effet, comme disait Jean-Sébastien, on rentre à l'hôpital, on entend hurler, on entend frapper sur les murs et il n'y a aucune confidentialité. Les patients n'ont aucune confidentialité. Ils sortent en « suicidal gowns », les jaquettes de suicide. Ils sont à moitié nus, il n'y a pas d'intimité. Ce n'est pas aux normes du tout.

SOLEDAD DELGADO

Moi, c'est par rapport à l'intimité que je voulais rajouter quelque chose. Encore par rapport à la salle d'iso, par rapport à l'intimité. On s'entend, quand on est rendu à la salle d'iso, c'est une mesure d'exception. Si on est rendu là, c'est que toutes les autres ressources qu'on a essayées n'ont pas fonctionné. Ce sont souvent des jeunes. Parfois, les jeunes sont agressifs et hors d'eux, vraiment fâchés, donc on n'a pas le choix d'appeler la police pour qu'ils viennent nous aider pour qu'on puisse

X

Enquêteur

X

Déclarant

les mettre en salle d'iso. Parce que, comme disait Jean-Sébastien, on n'a pas de personnel formé à l'intérieur de l'hôpital pour faire face à ce genre de choses.

Quand on appelle la police, c'est à 90% des hommes. Moi, je suis dans l'obligation de mettre une jaquette anti-suicide à la personne que je mets en isolation. Ensuite, quand ils sont vraiment en crise, on leur donne aussi une contention chimique. L'affaire, c'est que quand je mets la jaquette d'iso aux jeunes femmes, le policiers hommes sont là, et souvent on doit... je veux bien préserver l'intimité, et je fais vraiment tout mon possible pour préserver l'intimité, mais c'est zéro virgule zéro optimal. On s'entend que les policiers voient les trois quarts de la fille nue. Moi, je trouve ça dégueulasse, chaque fois, ça me pue au nez.

VALÉRIE MAURICE

R1 : Par rapport à la salle d'iso, dans le fond, c'est une mesure d'exception, mais je trouve que la façon que l'hôpital est organisé, ici, ça devient une sortie facile parce que les portes ne se barrent pas. La sécurité de base n'est pas assurée. Aussitôt qu'on a un patient à risque de fugue ou un petit peu dangereux, ça devient super dangereux pour le restant du département parce qu'on a des bébés, à travers des « elders », à travers des patients psychiatriques. Si seulement on avait des portes qui se barraient, une aile psychiatrique sécurisée... C'est à travers tout le matériel. C'est arrivé souvent... Moi, j'ai déjà presque reçu un porto-lift à travers la face parce que la patiente était en fugue. Elle est passée dans le corridor où tout le monde passe, où il y a plein d'équipement, et elle a « garroché » tout ce qu'elle avait.

Ou les statues en avant du gardien de sécurité qui sont toujours brisées parce que c'est là que les patients psychiatriques circulent, comme n'importe qui, dans le fond. Juste d'avoir une aile sécurisée, ça pourrait aider vraiment beaucoup. Au Sud, jamais que des patients psychiatriques seraient dans un hôpital, comme ça. Nous, la psychiatrie, au département, c'est une grande proportion de nos patients qui sont là.

Q2 : Là, on était sur un sujet, mais est-ce que quelqu'un était prêt à parler des sujets qu'il avait déjà en tête, sans être une relance de ce qui est déjà dit?

X

Enquêteur

X

Déclarant

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ

R1 : On a des problématiques institutionnelles qui sont assez importantes, ici à Puvirnitug, que j'expérimente depuis huit ans. Les ressources matérielles : par exemple les véhicules pour la DPJ. On a fait un petit calcul... C'est particulier, on a deux véhicules, pour deux cent cinquante dossiers. Sur un mois, ça nous donne une demi-heure par client. Pas par parent, pas par grand-parent, pas par famille, pas pour aller faire de la recherche d'emploi. Une demi-heure par client vu, une fois par mois. C'est ce que la présence de véhicule à la DPJ, présentement, nous permet de faire. Donc moi, systématiquement, j'utilise mon véhicule personnel, quatre-roues, motoneige, pour aller intervenir avec des clients, parce que présentement, mon employeur ne me fournit pas les ressources matérielles pour me déplacer dans le village.

On peut parler aussi, peut-être, de la rotation de personnel? À la DPJ, on a une durée de vie de douze à dix-huit mois, donc d'un an à un an et demi pour les travailleurs venus du Sud. Les clients n'ont pas de lien avec les travailleurs, le lien étant le moyen de mise en relation à préconiser, ici, pour intervenir avec les gens de la communauté.

Les charges de cas qui sont débordantes. Moi, en tant que « community worker », j'ai un minimum de trente dossiers dans ma charge de cas. Ça, c'est sans compter mes collègues qui partent en vacances et qui ne sont pas remplacés, pour lesquels je dois couvrir leurs charges de cas aussi, donc on se ramasse entre soixante et quatre-vingt-dix dossiers à porter pour un intervenant. En grande honnêteté, je trouve que c'est injuste comme traitement en ce sens où, ils n'ont pas le service auquel ils ont droit. Pourquoi ils n'ont pas ce service-là? Parce que présentement l'hôpital, la DPJ, prend la décision de ne pas remplacer les travailleurs sociaux, les « community workers », qui partent en vacances. Il faut garder en tête qu'on est en vacances seize semaines par année. Ça fait des grands, grands trous de service. Nos clients, pendant ce temps-là, n'ont pas le temps de prendre du mieux. On arrive aux fins de mesures et nos clients n'ont pas pris de mieux en partie à cause du type de suivi qu'on fait avec eux.

On peut parler aussi des besoins criants de la communauté. La communauté ici a besoin de présence d'éducateurs : d'enseignement, d'accompagnement, de formation au quotidien. Pour apprendre des nouvelles habiletés parentales, pour apprendre des nouvelles façons de procéder, gestion de la colère, ainsi de suite. On a deux éducateurs terrain, à Puvirnitug, pour deux cent cinquante dossiers. Il y a des besoins criants : on aurait besoin d'un minimum de cinq à six pour être capables d'entreprendre les familles plus problématiques, qu'on a à la DPJ. Pour pouvoir les supporter au quotidien, ou régulièrement, pour qu'ils puissent grandir.

Moi, je n'en fais plus, de garde, mais mes collègues font de la garde de nuit. De soir, de nuit, dans des situations potentielles de crises aiguës, d'agressivité, de violence. Ils sont seuls pour faire ces

X

Enquêteur

X

Déclarant

gardes-là. On leur demande de se déplacer seuls pour aller dans des situations de violence appréhendée. Même au Sud... je me rappelle il y a sept ou huit ans environ, à Laval. J'avais fait un stage pour l'urgence sociale, même chose que la garde de nuit ici, bien ils sont deux. Ils sont systématiquement accompagnés pour protéger le travailleur, mais aussi pour protéger le client. Pour s'assurer qu'il n'y a pas de faute professionnelle qui sont exécutées par l'un ou par l'autre. Pour aider au jugement professionnel, pour aller se valider, pour se supporter.

On n'a pas, ou peu, de supervision clinique et d'outils efficaces avec la clientèle, présentement. Il n'y en a pas. On n'a pas de psychoéducateur à qui on peut référer... moi, à la DPJ, là... pour demander de monter une structure d'intervention, de regarder pour les outils. Il y a peu d'outils éprouvés pour la clientèle inuit, honnêtement. Beaucoup en dépendances : peu adaptés à la clientèle ici. Les modes d'intervention ne sont pas, ou peu, adaptés. Les travailleurs du Sud... Il y a une absence de vrai mécanisme de formation et de sensibilisation aux différences culturelles inuit. Ce qui fait que le taux de roulement est de douze à dix-huit mois parce que les gens frappent un sentiment d'incompétence. En intervenant dans une culture qui est différente, le référentiel tombe et les gens s'en vont, donc ils n'ont pas le temps de créer de liens. Peut-être qu'en supportant les travailleurs, on pourrait avoir à la fois de meilleures interventions avec la population de la communauté, mais aussi augmenter la durée de vie des gens au Nord.

J'ai une petite liste des ressources qui nous manqueraient. Des choses qui seraient un plus à amener ici pour que ce soit un équivalent du Sud. En ce sens, qu'il y ait une équité entre les gens qui vivent par exemple à St-Jérôme, à Val-d'Or ou à Amos, versus les gens qui vivent à Puvirnituq. Parce que présentement, les Inuits, on ne se le cachera pas, ça fait soixante quelques années que c'est la vache maigre des gouvernements fédéraux et provinciaux. C'est-à-dire qu'ils ont été sous-financés pendant les soixante dernières années, depuis qu'on a pris le contrôle dans les années 50. La résultante est ici, maintenant, un manque de services, une absence de services communautaires, une absence de structure pour supporter les crises. Il n'y a rien à part ce que l'hôpital va fournir comme service. Même la Maison de la famille, qui est sponsorisée par l'hôpital, devrait dans les faits devrait être un organisme communautaire.

Les services de prévention et de première ligne sont absents sauf en urgence, la majorité du temps. Comprenez-moi bien, ce n'est pas une critique. Je pense qu'on manque de bras un peu partout, on manque de financement un peu partout pour monter des programmes efficaces. On intervient presque tous, les services qui sont fournis par l'hôpital, dans les situations de crise, d'urgence. Le reste du temps, on a beaucoup de difficulté à coordonner les moyens pour arriver à faire de la prévention ou à supporter les gens de la communauté. Il n'y a pas de ressources communautaires. Il n'y a pas de centre de sensibilisation à l'abus d'alcool ou sur le SAF, syndrome d'alcoolisation fœtale, même si on sait que plus de 50% des enfants ont un syndrome d'alcoolisation fœtale dans la communauté.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Q2 : Est-ce que tu fais référence à une étude ou c'est un feeling?

R2 : C'est pas mal en observation : on les voit les traits des enfants. Au niveau de l'alcoolisation fœtale, on développe... Je ne suis pas un expert en alcoolisation fœtale, par contre les traits sont manifestes, visibles en bas âge. Au niveau comportemental, ensuite... les traits s'estompent avec les années, par contre le comportement va perdurer. Trouble adaptatif, ainsi de suite. Donc, le taux d'alcoolisation fœtale est très élevé à Puvirnituk et il n'y a pas d'organisme en place pour faire de la prévention ou de la sensibilisation.

Les maisons pour femmes victimes de violence conjugale avec hébergement. C'est une problématique qui est endémique à Puvirnituk, c'est dramatique. On n'a aucune ressource pour pallier à cette problématique-là. Il faut qu'on les envoie dans les autres villages. Il faut qu'on les déplace de village, et il n'y a pas toujours de disponibilité, ce n'est pas toujours accessible.

Ressources intermédiaires, des centres de crise enfants-ados, avec de l'hébergement sur place. Des ressources intermédiaires qui permettent aux jeunes de la communauté de rester chez eux et d'avoir de la réadaptation de qualité, c'est important. C'est important, le dernier bout, parce qu'on a de la difficulté, présentement... Moi, je m'occupe des adolescents, au travail, qui sont systématiquement en réadaptation. Nos ressources de « réadap » au Nunavik, elles ne sont à la fois pas adaptées aux différences culturelles, et elles ne sont pas particulièrement performantes présentement, au sens de la réadaptation. On fait beaucoup de maintien de problématiques au quotidien au lieu de faire de l'intervention, de l'adaptation et de la réadaptation comme ça se vivrait au Sud.

Des ressources de type familiales, stables, sécuritaires et cohérentes. On a besoin des ressources matérielles, donc les immobilisations, mais aussi personnelles. J'ai des jeunes, dans ma charge de cas, qui ont quatorze et quinze ans et qui ont fait au bas mot, je dis au bas mot, dix familles d'accueil par année dans les dix dernières années. On parle de cent déplacements de milieu de vie, pour des enfants qui sont déjà instables, qui ont déjà des problématiques majeures au niveau adaptatif, au niveau de l'attachement. On les prend à leurs parents, sous prétexte que les parents consomment. Souvent, c'est vrai que les parents s'intoxiquent et que c'est problématique pour l'enfant. Mais est-ce que c'est si problématique que ça, qu'on va aller couper tout attachement avec sa communauté ou avec ses racines pour le déplacer de milieu de vie systématiquement, pour prétendre répondre aux besoins de la Loi de la protection de la jeunesse?

Je ne suis pas certain que la structure en place réponde aux besoins de nos clients, de nos bénéficiaires. Je ne suis pas certain que nos interventions soient bénéfiques pour les gens de la communauté, présentement. Et je ne pense pas non plus qu'envoyer des jeunes en placement à majorité au Sud soit présentement la solution à préconiser, parce qu'on les coupe de leurs origines,

X

Enquêteur

X

Déclarant

de leurs racines et de ce qui est vécu dans leurs villages. Je ne dis pas que tout est parfait à Puvirnituk. Il y a beaucoup de choses, beaucoup de problèmes sociaux à arranger, beaucoup de choses à regarder. Mais si on se donne les moyens nécessaires pour garder nos jeunes ici et les réadapter ici, avec des infrastructures et du personnel compétent, je pense qu'on peut faire de grandes choses.

Les maisons de transition. Il n'y a aucune maison de transition, ni fédérale, ni provinciale, ici à Puvirnituk. On sait que Puvirnituk est le village le plus criminalisé au Canada, si je ne me trompe pas, en nombre d'événements. C'était vrai il y a deux ans, je ne sais pas à ce jour, ici et maintenant mais en nombre d'événements, pas au prorata de la population. Mais on n'a rien, aucune structure provinciale ou fédérale, pour supporter les gens qui reviennent de détention.

La « désintox », la thérapie pour l'abus de substances, la thérapie pour la violence conjugale, ça n'existe pas, ici.

Les centres de service et d'hébergement en santé mentale, en déficience intellectuelle, en déficience physique. On a un centre de crise. Je ne sais pas combien il y a de places exactement au centre de crise.

-(intervenante non identifiée) : Il y a huit chambres.

Huit chambres?

-(intervenante non identifiée) : Mais là ils sont quatorze.

Ah, c'est ça, exactement! Et on a des appartements supervisés qui ont été bâtis récemment et qui ont été remplis le lendemain de l'ouverture. Depuis ce temps-là, il n'y a plus de disponibilité. C'est pas dur : il n'y a pas de ressources!

Là, je l'ai mis... c'est bizarre un peu... mais n'importe quel occupationnel, des activités pour contrer la criminalité juvénile et le vandalisme. En tant que société, on se doit d'offrir les moyens nécessaires... Comment j'ai écrit ça? Les outils essentiels à l'épanouissement des prochaines générations, des prochains leaders positifs. Il n'y a rien à Puvirnituk, il y a deux parcs pour jeunes enfants qui sont complètement détruits, qui ne sont pas pris en charge. Il n'y a pas de communautaire. Il y a une maison des jeunes qui est en alternance, « on and off », on va le dire comme ça, avec peu d'infrastructures. On n'a pas grand-chose pour occuper les jeunes. Donc, qu'est-ce qu'ils font? Ils vont faire de l'inhalation de solvant, ils vont faire du vandalisme, ils vont consommer alcool et drogue, ils vont faire des niaiseries. Parce qu'on n'a rien à leur offrir de positif pour les occuper, les structurer.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Et vraiment, un service de « Healing », un psychologue. Mais un psychologue qui est capable de ne pas être un psychologue. C'est particulier, hein, ce que je viens de dire? Mais c'est tout ça que... Ça, c'est ce qui nous manque : les problématiques institutionnelles et les ressources manquantes. Mais au-delà de ça, il faut garder en tête que nos services, ici maintenant à ce jour, ne sont majoritairement pas adaptés à la population qui les reçoit et c'est pour ça que les gens ne viennent pas ou peu à nos services, je pense. Et on a un taux de réussite qui n'est pas si fulgurant que ça avec nos services. C'est tout dans le sens de l'adaptation culturelle, de l'adaptation aux valeurs, à la vision de la population. C'est important de mettre l'emphase là-dessus parce que c'est comme ça que nos services vont faire du sens, je pense, pour eux.

De l'autre côté de ma petite page, j'ai écrit un texte que je vous laisserai, dont vous pourrez prendre connaissance. Je vais passer la parole à quelqu'un d'autre parce que je viens de m'étendre.

MARGOT RUIZ

Je voulais juste faire du pouce... Déjà, tout ce qu'il a dit, je pense qu'on est... en tout cas, je parlerai pour moi : je suis complètement d'accord avec ce qu'il amène. Ici aussi, moi, en travaillant à l'évaluation... Mon travail, quand une famille est signalée, est de faire une évaluation. Je ne fais pas de suivis, je fais juste une évaluation. Donc là, je rentre vraiment dans la vie des gens, à leur demander comment ils s'occupent de leurs enfants : c'est très intrusif. Tout ça pour quand même généralement avoir une belle collaboration de mes clients et qu'on arrive à trouver une entente. Quand on trouve une entente, généralement, on va demander un suivi. Donc, on fait des mesures ensemble, puis ils consentent à collaborer et à recevoir des services de la DPJ, dans le but de fermer le dossier à la fin du suivi. Parce qu'avec le suivi qu'on leur aura donné et les ressources auxquels ils auront pu avoir accès, ils auront pu régler la situation de compromission des enfants.

Dans la réalité, moi je fais mon évaluation, on trouve une entente, on fait un suivi, et plus rien ne se passe. Rendu neuf mois après, mon suivi de neuf mois, on m'appelle pour me dire : « Aujourd'hui, la mesure termine, le dossier n'a jamais été assigné à personne, personne ne les a jamais vus, il faudrait aller les voir pour voir comment ça va. » Donc moi j'y vais à onze heures le matin, ça fait neuf mois que je les ai vus. Ils ne se souviennent même plus qu'ils sont sous la DPJ, ce qui est légitime puisqu'il n'y a rien qui a été donné en neuf mois. Donc là, on ferme, parce qu'on n'a pas de motif.

Mais deux semaines après, ça « re-pop », il y a un autre signalement, et là on retient, parce qu'ils n'ont pas eu de services, on va retenir le signalement pour cette fois-ci en donner des services. Mais ce n'est pas normal, et ce n'est pas un motif de rétention de signalement, de retenir un signalement

X

Enquêteur

X

Déclarant

parce que nous, on n'a pas fait notre travail la fois d'avant. Et qui dit qu'on va la faire, cette fois-ci? Ce n'est pas pour blâmer mon institution, je crois vraiment que la DPJ, les services sociaux, tout le monde ici, on peut faire quelque chose de bien, mais on a tellement un manque de personnel que... J'en viens parfois... Quand je suis en train de signer des mesures avec des parents, parfois je ne crois même pas en ce que je signe, parce que je sais que peut-être il n'y aura rien derrière.

Et après, les délais de placement, aussi, ça va très rapidement. Par exemple, je place un enfant avec suivi... et le but, c'est toujours de placer un enfant... Le but d'un placement, comme je l'explique à mes parents, c'est toujours simplement de s'assurer que l'enfant est en sécurité pendant qu'eux prennent des moyens, avec le suivi, pour se remettre sur pied, pour qu'ils puissent ravoir leur enfant. Mais dans la réalité, vu qu'il n'y en a pas de suivi, et il n'y a pas de « worker » qui est assigné au dossier, les parents ne savent pas à qui se référer pour avoir des visites, pour avoir des contacts. Ils ne savent pas où en est le dossier. Et on en vient au « un an » qui est dépassé, il ne s'est rien passé : « Délai de placement atteint, placement majorité. » C'est juste ça. Tout va trop vite, ce n'est pas adapté, il y a trop de manque de personnel et ça c'est un énorme... Ça ne pourrait jamais arriver, ça, au Sud.

On a eu un dossier qui est passé à La Presse, c'est public maintenant. Récemment, dans la dernière année. Ça, c'est un dossier qui est terrible. C'est un enfant qui a été placé sept ans dans le Sud, qui est encore dans le Sud, avec un dossier fermé à la DPJ. Il y a eu un gros manque de services et les parents n'étaient même pas au courant de cette situation-là. C'est passé aux nouvelles, donc nous on s'attendait à ce qu'enfin, les gens vont être au courant, il y a des mesures qui vont être prises, ça va bouger. Il n'y a rien qui a été fait. Les avocats, la Commission des droits de la personne, tout ça, on attend encore des appels. Rien ne bouge, comme si ce n'était pas assez important parce que c'est arrivé ici. Alors qu'au Sud, ça, ça ne serait jamais arrivé. On n'aurait jamais pu se rendre à ce point-là. Le manque de personnel, ça peut être extrêmement frustrant pour nous, pour les clients, en bout de ligne. Parce qu'en bout de ligne, ce n'est pas nous qui payons. En bout de ligne, c'est toujours nos clients qui paient. Ils paient de leurs enfants, ils perdent leurs enfants. Donc c'est extrêmement frustrant.

Et il y a un gros manque de formation aussi, je crois, à Montréal, ou à l'embauche. Il faudrait différents critères de formation, d'embauche, parce que les gens ne restent pas, et parfois ça se voit dès le départ, quand on voit les nouveaux arrivants.

X

Enquêteur

X

Déclarant

RICKI LYNN MURRIN

Pour faire un peu de pouce, dans le fond, sur ce que Margot disait, moi ce que je trouve, d'ailleurs, c'est que la grosse machine, le gros système de la DPJ, n'est pas adapté à la culture ici. On demande à un peuple qui était préalablement nomade, qui vivait dans des tentes et des igloos il y a à peu près soixante ans de rentrer dans un moule de Blancs, du Sud, avec une façon de faire qui est complètement contraire à ce qu'ils sont réellement. J'ai beaucoup d'espoir qu'avec... Il y a un comité qui est en train de travailler en ce moment à l'élaboration de l'adaptation de la loi. Je croise les doigts, j'espère que ça va porter fruit, j'y crois réellement. Pour qu'il y ait une prise en charge par la communauté avant de rentrer dans la grosse machine, qui est le système, plus type Sud. Je l'espère, j'y crois. Sauf que tous ceux, les enfants, qui sont déjà dans le système, il va falloir qu'on continue de travailler avec les parents, avec les enfants.

Je trouve ça triste parce que c'est un système qui n'est pas adapté. Parce qu'il y a un manque de compréhension, aussi, au niveau de tout le système judiciaire qui est complexe, même pour moi. Je trouve ça complexe, donc d'une part, de l'expliquer aussi à des gens que, le français et l'anglais, ce n'est pas leur langue maternelle, ce n'est pas facile. C'est un sujet qui est émotif : on parle de leur famille, de leurs enfants. C'est leur cœur, c'est tout ce qu'ils sont. Ils sont déjà envahis par toutes leurs émotions que... Je ne veux pas généraliser, mais souvent ils ne vont pas l'exprimer à nous, l'intervenante de la DPJ. Donc, ils sont envahis par toutes ces émotions négatives-là. C'est encore plus difficile d'intervenir pour être sûrs qu'ils comprennent bien le processus, d'une part.

D'autre part, le roulement de personnel, qui est effrayant. Comment veux-tu aller au cœur des problèmes pour résorber une situation, quand il y a constamment un changement d'intervenant à qui il faut que tu fasses confiance, mais que ça fait quinze fois depuis les cinq dernières années que t'expliques ton histoire? Il y a toute cette dynamique-là.

D'autre part, moi j'arrive dans la vie des gens une fois que le placement à la majorité a été stipulé, une fois que ça a été « stampé » par le juge. Moi, je me bute à des parents à qui il faut que je réexplique que leur enfant est placé jusqu'à la majorité. Je fais mon possible pour cheminer avec eux pour qu'ils aient une compréhension mais... En voyant ça, en fait, qu'ils ont passé devant le juge à la cour, je me rends compte à quel point il y a une non-compréhension de la situation. Et d'autre part, je me fais dire par les parents : « Ça fait quatre ans que je n'ai pas vu mon enfant, il est au Sud avec un Qallunaat. » Attends une minute, comment ça, ça fait quatre ans ne que t'as pas vu ton enfant?

Donc là, d'un autre côté, j'ai le double combat d'appeler le travailleur social au Sud, qui lui n'a pas eu de suivi du Nord parce qu'on est constamment débordés et parce qu'il n'y a pas eu d'intervenant d'attitré au dossier, qu'il ne comprend pas la culture, qu'il ne comprend pas la pertinence d'un

X

Enquêteur

X

Déclarant

maintien de l'enfant avec sa famille biologique. Le parent d'accueil, non plus, n'a pas la notion, ou ne comprend pas, parce que d'une part, il est dans ses insécurités. D'un autre côté, aussi, il est insécure par rapport à... il y a une incompréhension, un manque de connaissance par rapport à la culture initiale de l'enfant qu'ils ont sous leur responsabilité. Je trouve ça difficile.

Donc c'est un combat de part et d'autre. C'est quelque chose que je travaille vraiment fort. J'y crois, je parle avec conviction quand je le fais, mais c'est vraiment un combat. C'est vraiment un combat, excusez-moi le terme, de m'obstiner avec des gens au Sud qui ne comprennent pas l'importance du maintien de la culture de l'enfant pour éviter cette espèce de dualité identitaire que l'enfant va vivre éventuellement : je trouve ça aberrant. Je trouve ça aberrant. Et je trouve ça aberrant d'autant plus qu'il faut que je me batte pour l'expliquer.

Il y avait ça... Pour revenir au système de justice, je trouve aussi aberrant qu'on ait de la cour, nous, à tous les mois. On a de la cour deux jours et demie par mois pour toute la côte, dans le fond, les villages de Kuujuarapik jusqu'à Salluit. Deux jours et demi pour faire voyager tout ce beau monde-là. Il y a en moyenne, je ne sais pas, ça dépend des cours, trente dossiers. Trente audiences en deux jours et demie. Les gens sont fatigués, les gens attendent... Souvent ils vont faire le voyage d'une autre communauté, ils vont venir dans une maison qui n'est pas la leur. Il y a des gens, aussi, qui sont vulnérables parce qu'il y a quand même plus de consommation d'alcool à Puvirnituk. Ils se ramassent en « boarding », dans des familles qui sont payées mais qui les accueillent dans leur maison. Ils ne se sentent pas toujours confortables. Ils vont attendre de 9h le matin jusqu'à 5h30 le soir, dans la salle d'audience où il fait chaud, ils sont fatigués, c'est émotif, ils ne comprennent rien. Souvent pour dire : « Ok, parfait, ça va être reporté. « Postponement » dans un mois, dans deux mois. » Ils reviennent, ils refont le même manège.

Je trouve que c'est injuste. Je trouve que c'est injuste pour les parents, c'est injuste pour les enfants, parce qu'on demande à des enfants de sept ans, également, de voyager. C'est un trauma, selon moi, de venir attendre, de parler à leur avocat, à quelqu'un qu'ils ne connaissent pas. Par l'entremise, et ça c'est un autre point que je veux soulever... par l'entremise d'un interprète. L'interprète qui est complètement non-éthique parce que c'est nos « community workers », mes collègues de la protection de la jeunesse, qui font la traduction des dossiers de cour, pas devant le juge mais devant les avocats. Alors qu'ils sont cousins, cousines, frères, sœurs... c'est aberrant! Nous, on a souligné souvent ce problème-là, du manque d'équité, du non-professionnalisme, que ça ne se fait pas, mais les avocats n'amènent pas leurs propres interprètes. Il y en a dans la salle d'audience, mais les avocats d'enfants et de parents n'ont pas leurs interprètes, ce que je trouve complètement aberrant. Donc c'est ça, pour faire...

Je saute du coq à l'âne, mais je trouve que par rapport à toutes les institutions du Sud, il y a vraiment un manque d'adaptation par rapport à la clientèle. Je vais donner un exemple qui est arrivé récemment. Nous, des jeunes qui s'en vont en centre de réadaptation au Sud, ça arrive. Ils voyagent avec des escortes, bon, c'est correct. Mais nous on fait affaire avec d'autres centres jeunesse qui doivent venir chercher... réception à l'aéroport, dans le fond, du jeune, pour l'amener en milieu plus

X

Enquêteur

X

Déclarant

sécuritaire. Il y a deux semaines, si je ne me trompe pas, fait anodin : il y a une personne majeure de vingt-quatre ans qui voyage au Sud pour « médical » qui a le même prénom, dans le même vol, que le jeune de treize ans qui devait aller en centre de réadaptation. Arrivés à l'aéroport, les gardiens de sécurité ont accosté la personne de vingt-quatre ans, lui ont demandé son prénom, c'était le même prénom que le jeune de treize ans. Ils l'ont pris, sans lui demander son nom de famille, l'ont amené, l'ont transporté, malgré le fait que la personne... je vais dire le jeune homme, mais c'est un adulte... Malgré le fait que l'adulte lui dise : « Je ne suis pas la personne que vous cherchez, je m'en vais en rendez-vous médical. » « Non, non, non, tu t'en viens avec moi! » Ils l'ont amené jusque...

Deux heures de route. Ils l'ont amené dans un centre de réadaptation fermé avec des mineures. Ils s'en sont rendu compte le lendemain matin. Fouille, isolation, tout là! Il est où le problème là-dedans? Pendant ce temps-là, le jeune qui devait aller en centre de réadaptation est resté avec son escorte, la personne qui l'accompagnait pour le voyage. Ça a pris quarante-huit heures avant que les services du Centre jeunesse du Sud viennent chercher le jeune. Et on s'est fait dire... parce qu'on a minimalement voulu faire un suivi sur la personne qui est majeure. « Ah, bien on l'a laissé à l'aéroport vers midi, il se débrouillera. » Quand l'avion part le lendemain à 9h00. C'est un non-sens! J'étais outrée, je... ça vient me chercher! Ça vient me chercher le manque de respect, le manque de reconnaissance, je trouve ça complètement aberrant. Voilà, c'était ma montée de lait. Traitement différent, voilà!

Q1 : J'aurais une question. Tu as parlé de projet de modification, d'adaptation de la loi de la protection de la jeunesse. Est-ce que ça porte un nom, ce projet-là?

MARGOT RUIZ: C'est de 99 (projet de loi 99). C'est en vigueur depuis janvier le projet de loi 99.

R1 : Je ne suis vraiment pas la meilleure personne pour en parler parce que je n'ai pas d'information au sujet de...

X

Enquêteur

X

Déclarant

JESSICA BOUDREAU

En fait, le projet dont Ricki Lynn parle, c'est un projet qui découle de l'article 37.5 de la Loi de la protection de la jeunesse, qui dit qu'on peut adapter la loi aux communautés culturelles. Dans ce sens-là, la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik a mandaté [REDACTED] comme conseillère aux... Son titre exact m'échappe, mais bref, conseillère à l'enfance et à la jeunesse, avec son assistante [REDACTED] pour rassembler des leaders au Nunavik. Dans le fond, c'est un projet sur trois ans qui a vraiment pour but de voir ce qui se fait ailleurs, dans d'autres communautés autochtones du Québec, et même dans d'autres communautés Inuit au travers le monde. Donc, faire une recension des écrits, une recherche sur ce qui se fait et consulter les leaders sur leurs perceptions de l'application de la loi actuellement et leurs recommandations. Comment ça pourrait être fait autrement, les services de protection de l'enfance, comment ils pourraient être adaptés à la réalité culturelle.

Ça vient de la régie de la santé et des services sociaux, c'est une démarche qui est importante et qui est sérieuse. La dernière étape de cette démarche-là, qui s'échelonne sur trois ans -on est à l'année deux de trois- ça va être de rencontrer les différents paliers de gouvernement pour vraiment qu'au niveau législatif, les changements puissent être apportés. C'est un peu dans l'optique de la communauté autochtone... les Atikamekw, je crois... qui ont récemment réussi à obtenir une autonomie au niveau de leurs services de protection de l'enfance. Donc, c'est un peu dans cette lignée-là.

Q1 : [REDACTED] ?

R1: [REDACTED].

Q2: [REDACTED]

X

Enquêteur

X

Déclarant

R2 : [REDACTED] Elle est actuellement en vacances mais elle travaille ici, son bureau est basé ici, à Puvirnituk.

Q3 : Elle serait chargée de projet?

R3 : Elle est conseillère des services à l'enfance et à la famille pour le Nunavik. Elle a un mandat qui est régional mais elle est basée ici. Ce qui est intéressant dans leur démarche, c'est vraiment qu'ils ont rassemblé un groupe de leaders et de gens de partout au Nunavik qui se rassemblent plusieurs fois. Pour leur expliquer, d'abord, ce que c'est la loi, parce que je pense que pour la population générale, c'est très flou ce que c'est que la Loi de la protection de la jeunesse. Tout le monde s'entend sur le fondement de protéger les enfants mais c'est plus dans le comment on le fait et dans comment on peut le faire pour que ça fasse plus de sens culturellement. Et qu'on ait plus une autonomie, un « empowerment », une implication de la part des communautés. Le but c'est vraiment, entre autres, de diminuer les placements dans les familles allophones et d'avoir une plus grande prise en charge. Je ne sais pas si ça résume bien?

Q4 : Est-ce que tu voulais poursuivre avec d'autres sujets?

R4 : Ah oui, le micro est à moi? Oui, je dirais... il y a beaucoup de besoin, effectivement. On parlait tantôt par rapport à la force policière. C'est sûr que dans mes expériences ici, j'ai aussi été témoin, malheureusement, d'événements où les policiers ont fait une mauvaise utilisation, ou une surutilisation de la force. Il y a vraiment un volume d'appel qui est énorme, au niveau du service de police, ici à Puvirnituk, donc souvent ils ont plusieurs appels à gérer en même temps. C'est sûr que les policiers qu'on a, ici, c'est souvent des jeunes, des très jeunes policiers qui sortent de l'école, qui ont dix-huit, dix-neuf ans, qui n'ont pas fait Nicolet ou qui sont en attente de faire Nicolet. C'est comme... ils viennent ici en attendant d'être recrutés par un autre service de police donc il y a beaucoup d'immatunité, de par leur âge, de par leur manque d'expérience de vie.

Je vois aussi qu'au niveau des services de police... En tout cas, je ne suis pas à l'interne, mais ce qu'on voit, c'est qu'ils ont très peu de soutien émotif, très, très peu de soutien clinique. Ils arrivent ici, ils sont laissés à eux-mêmes, ils font des très longues périodes de travail. Si on compare par exemple aux employés de santé et services sociaux, parce que nous on a des conditions qui nous

X

Enquêteur

X

Déclarant

permettent de sortir du territoire à peu près aux neuf semaines pour avoir des vacances, ce qui est comme essentiel à la santé mentale pour aller se ressourcer et être en mesure d'assurer des bons services. Alors qu'au niveau des policiers, ils sont là beaucoup plus longtemps, ils ont beaucoup moins de périodes de répit et ils sont beaucoup laissés à eux-mêmes. Donc ça, c'est sûr que ça a un impact sur leur prestation de services. Ce n'est pas pour les excuser, mais ça a vraiment un impact sur la prestation de service auprès de la clientèle. Je dirais qu'une inquiétude, c'est un peu de voir qu'on travaille avec une population qui est polytraumatisée. C'est un fait de dire qu'il y a beaucoup, beaucoup de traumatismes au Nunavik, de par les problèmes sociaux, de par le haut taux d'agressions physiques, d'agressions sexuelles, de suicides, de deuils...

(intervenantes non identifiée) : Les « residential schools »...

Oui, bien, c'est ça, qui vient des traumatismes intergénérationnels... donc, on travaille avec une population qui est polytraumatisée. Je trouve que de façon générale, que ce soit au niveau de la santé, des services sociaux, des policiers, on n'a pas l'approche... « Trauma care approach... » qui est une approche qui aide à orienter nos interventions quand on travaille avec des gens qu'on sait qui arrivent avec tout ce bagage-là. Et je dirais que, non seulement on n'a pas toute cette sensibilité-là... et pour moi, c'est plus qu'une sensibilité au niveau individuel, c'est vraiment quelque chose qui devrait être organisationnel et qui devrait d'emblée, de par l'employeur et par toutes les personnes qui offrent des services au Nord, que ce soit santé et services sociaux, éducation, policiers... qui devraient vraiment être sensibilisés à cette approche-là. Parce que ça a un impact direct dans notre clientèle et, malheureusement, ce qu'on voit dans des situations de crise, souvent, c'est que par nos interventions, on va re-traumatiser ces personnes-là.

Quand on arrive avec une personne qui a été victime d'un abus et qu'on en vient à utiliser l'intervention physique, qu'on en vient à utiliser la salle d'« iso », bien on fait une re-traumatisation alors que, dans le fond, on devrait être là pour l'aider. Ça, je pense que ça pourrait être contré avec une formation, avec une... Mais aussi, il y a des formations qui existent comme Omega; il y a du « staff » ici qui ont été formés Omega... Jean-Sébastien est un formateur agréé, il pourrait nous en dire plus. Mais moi, je remarque que depuis qu'on commence à utiliser Omega, j'ai quand même vu une diminution au niveau des situations qui se finissent en isolation et des situations où on va devoir... Dans le fond, Omega ce que ça dit, c'est que c'est une graduation de l'intervention, et que l'intervention physique, c'est vraiment la dernière étape. Et je trouve que les gens, dans l'intervention, que ce soit les infirmiers, les travailleurs sociaux, les policiers, les médecins, sont formés... Bien ça permet justement de plus graduer l'intervention et, dans beaucoup de cas, d'éviter d'arriver à la dernière étape, qui est l'intervention physique. Donc, ça permet de diminuer le taux d'isolation et, par le fait même, d'éviter le re-traumatisme. Je ne sais pas si, Jean-Sébastien, tu voulais ajouter quelque chose par rapport à Omega.

X

Enquêteur

X

Déclarant

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ : C'est une excellente explication... je pense que Benoît ...

Q5 : Oui, je l'ai eu. Mais je vais pouvoir, aussi, faire une référence, à la transcription.

R5 : Donc, c'est ça. C'est une façon, je pense, d'éviter la surmédicalisation, la « surintervention » policière, que d'avoir les... que d'être bien formé, d'être bien préparé.

L'autre chose que je voudrais peut-être ajouter, c'est par rapport au... On a parlé beaucoup des postes de police, on a parlé beaucoup de l'importance d'avoir... On parle beaucoup de « sober house », qui est un projet dont on entend parler depuis des années avec ... (mot non connu). Parce que, ce qui arrive ici quand on parle d'intervention policière, les policiers interviennent beaucoup sur des délits qui sont des délits de non-respect de loi municipale, donc il n'y a pas de charge criminelle. Des gens qui sont saouls, des gens qui sont « passed out » dans la rue. Les policiers sont appelés pour tout, ici, des gens qui sont suicidaires... Donc, les policiers interviennent beaucoup là-dessus, ce qui augmente leur niveau d'appels. Ce qui fait que, par exemple ils mettent beaucoup de gens en prison pour « sober up », alors que ces gens-là n'ont pas de charge criminelle, ils ne devraient pas aller en prison, mais il n'y a pas d'autre ressource. Alors que si on avait une ressource, comme par exemple une « sober house », ou un « safe house », où les gens pourraient aller juste pour le temps qu'ils... pour être protégés contre eux-mêmes et contre les autres, dans le fond. Ça éviterait beaucoup de détention et d'escalade de violence, aussi.

C'est la même chose pour les jeunes intoxiqués, c'est pas mal mon sujet de l'heure... Les jeunes intoxiqués, soit leurs parents ne peuvent pas les prendre en charge parce qu'ils sont eux-mêmes intoxiqués, ou que les parents se désresponsabilisent parce que c'est en plein milieu de la nuit et que les parents ne veulent pas les reprendre à la maison parce que le jeune est saoul. Bien ça arrive que ces jeunes-là se retrouvent en détention au poste de police, ce qui est illégal parce que la seule raison pour autoriser la détention d'un mineur c'est d'être autorisé par le directeur provincial et c'est selon des critères très précis dans le cas où il y a une charge et un danger pour la sécurité de la personne, d'autrui, et qu'il va y avoir des charges de portées le lendemain. Mais ici, ça ne se passe pas comme ça. Ici, il y a des jeunes qui n'ont pas fait de délit, qui n'ont pas de charge, qui sont juste agressifs et saouls, qui n'ont pas d'autres ressources et qui se retrouvent en détention. Ça, c'est une situation qui est inacceptable qui a été relevée.

On essaie de trouver les ressources, je pense que tout le monde essaie de bonne foi de voir ce qu'on peut faire mais ça amène des situations... Il y a deux semaines, le poste de police était plein, les cellules étaient toutes pleines, c'était l'asile, ça criait. J'avais deux petites filles de quinze ans... Je m'excuse, je ne sais pas si j'ai le droit de le dire. Deux petites jeunes de quinze ans qui étaient

X

Enquêteur

X

Déclarant

attachées aux mains et aux pieds à la porte d'une cellule parce qu'il n'y avait plus de place, comme si c'était des criminelles. C'était une scène d'horreur absolument... qu'on ne devrait pas voir dans une vie. J'en parle et j'en ai encore des frissons. Et ça a été vraiment compliqué, il a fallu mobiliser mer et monde, le directeur de l'hôpital et toute la ville pour finalement réussir à les placer dans un autre milieu. Ça a exigé que le directeur de la sécurité fasse lui-même l'agent de sécurité parce qu'on n'avait personne. En tout cas, ça a été... Il reste que c'est ça, il y avait cette scène-là... Et par notre manque de ressources et le fait que j'étais toute seule « on call », il y a eu quarante-cinq minutes entre le moment où elles ont été amenées là et le moment où, finalement, j'ai pu les libérer. C'est des situations comme ça qui nous disent l'urgence d'agir. « Next »!

RÉJEANNE MARTINEAU

Moi, je voudrais amener le fait que tout le monde connaît les manques de logement. Le peuple Inuit a été mis sédentaire, il y a eu des maisons de bâties, et aujourd'hui, avec la population qui grossit, il y a un manque cruel de logements. Ça, ça amène... je vais donner un exemple de situation dont j'ai été témoin. Un jeune qui a un travail, qui aime son travail, qui veut continuer à le faire, mais qui n'est pas bien à la maison... C'est un jeune adulte, ce n'est pas un mineur, c'est un jeune adulte. Il n'est pas bien à la maison et il n'a pas d'autre place en village, ici à Puvirnituk, où il pouvait rester. Là, ça fait qu'il n'est pas bien, ça l'amène à penser au suicide, des choses comme ça. S'il y avait des logements pour les jeunes... Dans le Sud, des maisons à quinze personnes, je n'en ai pas vu. Ici, c'est courant. Là, j'ai l'exemple de lui, qui n'a pas de place où aller, qui n'a aucune place pour aller.

Et ça arrive de plus en plus, aussi, des personnes âgées qu'on a à l'unité de soins, des personnes âgées qui sont en perte d'autonomie, que c'est vraiment difficile pour les familles de les garder, mais il n'y a aucune ressource, il n'y a aucun CHSLD au Nunavik, il n'y a aucune place où les envoyer. Donc la plupart du temps, on presse les services sociaux de leur trouver un endroit parce que nous, on ne peut pas les garder à l'hôpital. Souvent, ils retournent à la maison, mais il n'y a pas de ressources. Je veux dire, c'est trop pour le conjoint, c'est trop pour... Souvent, ils couchent dans le milieu de la cuisine parce qu'ils ne peuvent pas monter à l'étage pour aller à leur chambre. Il n'y a vraiment aucune ressource pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Q1: Juste pour vérifier, j'ai vu qu'il y avait une place qui s'appelait...

X

Enquêteur

X

Déclarant

R1 : Sailivik. Sailivik est une place pour personnes âgées, mais il faut qu'ils soient autonomes. Il faut qu'ils soient capables de se laver eux-mêmes, de manger eux-mêmes, de se déplacer eux-mêmes, d'aller à la salle de bain eux-mêmes.

Q2 : Il n'y a pas de personnel de soins, à l'intérieur.

(Intervenante non-identifiée) : C'est un organisme communautaire.

R2 : C'est ça. Mais pour les personnes en perte d'autonomie, il n'y a vraiment rien, rien, rien au Nunavik.

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ

Pour ces gens-là, les services, les plus jeunes... Jean-Sébastien Laliberté... T'es en déplacement de milieu de vie, ça signifie un changement de référent, ça signifie un changement de communauté. Et là tu t'en vas dans la grande cité. Souvent, quand t'es déplacé d'endroit, t'es déplacé vers Montréal. Avec toutes ses tentations, ses poisons, la malhonnêteté, les inconnus, la complexité des réseaux routiers, des transports en commun, le besoin d'argent constant pour être capable de fonctionner dans la société au Sud. Tu les installes en état de déséquilibre, ces gens-là, systématiquement, quand tu les descends au Sud. Donc il serait important, préférable, souhaitable, de développer les ressources dans les communautés nordiques. C'est plus dispendieux, soit, sauf que ça va mieux répondre aux besoins de la population, de un.

De deux, on va diminuer dans les coûts de transport, parce que les coûts de transport par avion, présentement, sont faramineux. De trois, on va être capables de cadrer dans les besoins et dans la culture. Ce n'est pas facile de remettre en question son intervention pour l'adapter à une culture qui est différente de celle dans laquelle t'es allé puiser ton savoir professionnel. Ça demande beaucoup de capacité d'adaptation, je pense, et plein d'autres facettes. Mais ça aussi, ça serait important que ce soient des mécanismes qui soient mis en place par nos employeurs pour être capables de

X

Enquêteur

X

Déclarant

sensibiliser et de former aux différences culturelles, aux différents types d'intervention, aux différentes approches utilisées, aux différentes méthodes. C'est tout ce que j'avais à dire.

SOLEDAD DELGADO

J'ai quelque chose à dire par rapport à la formation du personnel. Il y a un programme qui a été monté au Nunavik il y a à peu près vingt ans par une sage-femme qui s'appelait [REDACTED]. Elle a monté un programme de sage-femme et ça fait qu'aujourd'hui les sages-femmes, en grosse majorité, sont surtout inuit. C'est un programme qui fonctionne super bien et qui est vraiment autonome mais ça a été vraiment long à monter, ça a été vraiment compliqué, ils avaient eu aussi beaucoup de bâtons dans les roues de la part de l'Ordre de sages-femmes du Québec. Finalement, elles ont été entérinées, elles ont le droit de pratiquer au Nunavik en tant que sages-femmes. Elles n'auraient pas le droit de pratiquer au Sud parce qu'elles n'ont pas été formées à l'université. C'est comme un jumelage par les pairs : il y a des sages-femmes qui venaient, elles faisaient des formations théoriques et également du pratique.

Je sais que la DSI (Direction des soins infirmiers) est ouverte à ça. Je pense qu'au niveau des soins infirmiers, ça serait vraiment une super bonne idée de rétention de personnel. Parce qu'avec les infirmières, c'est la même chose qu'avec tous les autres travailleurs de la santé : la moyenne, c'est à peu près deux ans. La majorité des raisons pourquoi les infirmières s'en vont, c'est surtout à cause du nombre d'heures, parce qu'on fait énormément d'heures. Soixante à soixante-dix heures par semaine, pour moi, c'est normal. Je ne fais jamais quarante heures, jamais, jamais. À la longue, c'est sûr que ça vient jouer sur le système. Mais si on avait des infirmières locales, ça coûterait déjà là beaucoup moins cher au système de santé. Également, on pourrait avoir plus d'infirmières qui couvrent les heures de garde. Donc ça ferait moins d'épuisement au niveau du personnel, généralement parlant.

Mais pour que ça puisse se faire, il faudrait aussi qu'il y ait une ouverture du gouvernement du Québec. Moi, je le sais que l'Ordre des infirmières du Québec vont mettre beaucoup de bâtons dans les roues et que ça va être difficile. Sauf que c'est excessivement difficile pour une femme qui est rendue à vingt-trois ans qui dit « Ok, j'ai vraiment envie de retourner à l'école, j'ai vraiment envie de faire quelque chose. », mais là qui est... Normalement, une femme de vingt-deux, vingt-trois ans, au moins dans cinquante pourcents des cas, elles ont déjà un ou deux enfants. C'est vraiment difficile, avec un ou deux enfants, de partir de ton petit village de Puvirnituaq, d'aller étudier à Montmorency ou au Cégep anglophone de Ste-Anne-de-Bellevue dont j'oublie le nom... John-Abbott... de te retrouver là, sans tes enfants, loin de ta communauté, avec tout ce qu'on connaît de comment Montréal peut être différent d'ici. Ça, je pense que ça serait vraiment une avancée majeure, si on

X

Enquêteur

X

Déclarant

pouvait implémenter ce même programme-là auprès des infirmières, au niveau du Centre de santé Inuulitsivik. Mais pour ça, ça prend également une facilité de la part de nos décideurs politiques pour pouvoir mettre ce genre de projet-là en place. C'est ce que je voulais dire.

RÉJEANNE MARTINEAU

Je voulais rajouter que pour les infirmières, ça serait super, mais pour beaucoup d'autres quarts de métiers aussi. Il y a beaucoup de programmes professionnels qui pourraient y avoir quelqu'un qui viennent les donner au Nunavik. Par exemple la plomberie, la soudure, tous les métiers de construction ou les métiers de... même le tourisme, à la rigueur. Il y a beaucoup de formation professionnelle qui pourrait être venue donnée ici par des organismes ou des formateurs qui viennent du Sud. Parce que oui, les personnes ici, s'exiler pendant des mois pour aller étudier en ville... il y en beaucoup qui ne vont pas étudier pour ça, pour ne pas s'éloigner de la communauté.

BARBARA NORTHRUP

Je vais essayer d'être cohérente mais je ne suis pas sûre que j'ai la capacité. Quand mes collègues ont parlé de la formation, le rôle des Inuit, l'idée qui m'est tout de suite venue à l'esprit, c'est le retour en arrière. Parce qu'il y a vingt ans que je suis arrivée au Nunavik, il y avait des « aanniasiurtipit » (intervenant de la santé inuit) qui faisaient la job... une grande partie du... Il y avait des travailleuses communautaires qui étaient vraiment super compétentes qui faisaient la job d'une travailleuse sociale. Tranquillement, pas vite... je ne sais pas comment... je me questionne beaucoup. J'étais gestionnaire pour un certain temps, et je me questionne beaucoup... Parce qu'on a manqué le bateau quelque part. Je pense qu'il y a plein de tension entre ce qu'on... de faire quelque chose, les gros besoins... Il faut faire quelque chose et il faut faire quelque chose ici et maintenant. Et il faut que les programmes et les interventions, et tout et tout et tout, soient adaptés à la réalité inuit.

C'est quoi, la réalité inuit? On a besoin de partenaires dans la communauté qui vont guider le processus, mais c'est vraiment devenu, de plus en plus, une affaire de Blancs où on essaie de... Les gens arrivent avec plein de bonne volonté, je n'ai jamais de questions sur la bonne volonté de la plupart des gens qui arrivent. Mais c'est rapidement connu, entre les Inuits, qui est raciste et qui n'est pas raciste. Entre eux, ils pointent le doigt vers nous et on est identifiés. Donc, la tension entre

X

Enquêteur

X

Déclarant

faire quelque chose et adapter... « I don't know how to do that »! J'ai eu beau essayer pendant quinze ans de temps et... « I don't know »! J'ai essayé de mon mieux et pleine de bonne volonté mais on arrive dans une situation où les communautés, les services, sont moins guidés par les Inuits que c'était il y a vingt ans. C'est évident qu'il y a quelque chose qui ne marche pas.

Il y a aussi des tensions entre les lois protectrices et les lois... un peu non-sens. Que les lois par rapport à la protection des citoyens, la pratique des policiers, et tout et tout et tout, ça devraient être appliqué. Mais en même temps, dans notre établissement, la loi au Sud, que quelqu'un qui a un casier judiciaire ne peut pas travailler dans le centre de santé... ça coupe tous les hommes. Presque tous les hommes, à POV, ont des casiers judiciaires. On parle de réadaptation, bla bla bla bla bla, mais en fin de compte le centre de santé dit : « Non, non, non! Pas toi, par exemple, parce que t'as un casier judiciaire. » C'était toujours le cas quand on faisait la vérification de casier judiciaire, pour savoir si... Quelqu'un qui vole de l'argent tout le temps ne travaille pas à la comptabilité, quelqu'un qui bat sa femme ne va pas travailler avec les femmes. Donc, on a essayé... mais tout d'un coup, c'est devenu : « Non! Casier judiciaire, oublie ça. » Et non, il n'y a pas de négociation.

Tous les organismes au Nunavik partagent les mêmes problèmes. Manque de personnel, manque de personnel sensible à la réalité, manque de personnel formé, manque de personnel qui va « tougher » plus que deux ans. Partout, partout, partout, c'est les mêmes problèmes. Mais est-ce que la KSB (Kativik School Board) et Inuulitsivik sont capables de s'asseoir face à face pour parler de leurs problèmes communs, essayer de trouver des solutions. Non, c'est : « Le « school board », les écoles, ne font pas leur job. » Les écoles disent : « On a tellement de problèmes sociaux, c'est évident qu'on ne peut pas former les enfants, c'est la faute du Centre de santé. » Tu sais, Makivik, et... Je pense que peut-être la seule compagnie qui n'est pas blâmée... même ça. J'allais dire que la seule compagnie qui n'était pas blâmée tout le temps était Air Inuit mais, même à ça, c'est : annulation de vols et frustrations et tout...

Revenons à l'idée des gens sensible à la culture. Je pense que tout le monde... quand on arrive au Nunavik, c'est comme... l'histoire commence avec notre arrivée. Tout ce qui s'est passé avant, ça n'existe pas, on n'est pas au courant. Le nombre fois que les gens vont jeter des documents. Des programmes qui ont été montés dans le passé sont jetés à l'eau parce qu'on va passer à la prochaine... « The thing that's going to save Nunavik ». On ne prend pas le temps d'arrêter, de penser, revoir, chercher dans d'autres régions, et non pas juste au Québec et à Montréal, « what's the next best idea »? Il y a le Nunavut, Greenland au pire aller. Il y a d'autres communautés autochtones. Mais on a tendance à rester sur ce qui arrive au Sud du Québec. Finalement. Ce que je me dis souvent c'est : « The road to hell is paved with good intentions. » Je m'inclus dans cet ordre d'idées-là aussi : « I had tons of good intentions. » J'étais pleine de bonnes intentions mais finalement, après quinze ans à la coordination des services sociaux, on se retrouve avec des communautés fragiles, fragiles, des travailleurs qui ne sont pas satisfaits dans leur travail, un roulement du personnel très difficile et...

X

Enquêteur

X

Déclarant

-PARTIE 2-

MÉLISSA MONTPETIT

Je n'ai pas tant parlé parce que je partage vraiment ce que mes collègues ont amené en termes de réalités. Comme je disais tantôt, moi je suis arrivée il n'y a pas si longtemps. Je suis arrivée en janvier. Je suis à la Protection de la jeunesse. J'ai fait dix ans de Protection de la jeunesse au Sud. Ça m'a amenée à voir à quel point ce que je fais depuis dix ans n'a pas rapport ici, ne fonctionne aucunement. Et quand on parle du sentiment d'impuissance... moi, c'est ça. C'est ça que ça me fait vivre au quotidien d'essayer d'appliquer la structure que je connais depuis dix ans, ici. C'est mon idée, c'est comme ça que j'ai appris, ça fait du sens... au Sud. Mais pas toujours, ça n'en fait pas toujours, du sens, au Sud. Donc ici, ça en fait encore moins. Rien qu'à voir, on voit bien. Mais c'est quoi la suite? C'est ça qui est comme la question et je pense que tout le monde ici, on s'y donne au quotidien, mais il y a quelque chose qui est au-dessus de nous. On a beau vouloir, mais ce n'est pas nous qui va la construire, la maison d'hébergement. Ce n'est pas nous qui va la construire, c'est pas nous qui va aller chercher ces budgets-là. Donc, il ne faut pas qu'on soit tous seuls là-dedans. Ce que Barbara disait, que les Inuits doivent reprendre leur place, c'est clair que c'est ça, selon moi. Je m'excuse, j'ai comme un morceau de pain en travers de la gorge... C'est juste ça, en fait. Je pense que je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit... c'est ça.

On parlait aussi, là je vais parler pour moi... On parlait de rétention de personnel, c'est sûr que le fait de voir à quel point on n'est pas capables de faire la job qu'on voudrait faire... Je pense que tout le monde a des super bonnes intentions mais on n'a pas les moyens pour les faire... Ça vient difficile. Ça vient difficile pour nous comme travailleurs, mais c'est sûr que ça a un impact sur la communauté, ici. C'est ça.

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ

Si on sent le travail difficile, présentement, c'est parce qu'on n'a pas les ressources. Moi, je ne considère pas qu'après huit ans, j'ai toutes les clefs pour intervenir ici. Je n'ai pas raison tout le temps, et ça m'arrive encore souvent de me tromper, de faire des erreurs, d'avoir des mauvaises interventions, de prendre une mauvaise direction. Je trouve ça difficile d'adapter des interventions au

X

Enquêteur

X

Déclarant

plan culturel, à l'aspect de valeurs, ici. Ce n'est pas toujours facile d'adapter nos interventions, ça varie d'une famille à l'autre... Si nous on sent de l'impuissance, imaginez la détresse que ces gens-là vivent. Nous, on fournit des services qui sont assez carrés, généralement... des services gouvernementaux, on amène un panier de services, on essaie de le déposer là, de le mettre en place et de l'assurer. Nous, on se sent impuissants. Ces gens-là doivent être en... sont en détresse. C'est dramatique. On n'a pas les moyens pour être capables de les aider, présentement.

JESSICA BOUDREAU

Je rajouterai juste en conclusion... Je pense que c'est important de dire, et c'est un peu ce qui se dégage de tout ce qu'on a dit : la solution n'est pas simple, non plus. On parle souvent du manque de ressources : la solution, ce n'est pas juste plus d'argent. Il y en a de l'argent qui est investi au Nunavik, il y en a beaucoup. On l'investit comment et elle est gérée comment... Barbara parlait tantôt du travail en silo, il y a beaucoup de ça. Il y a beaucoup de manque de concertation, de manque de collaboration. Il y a beaucoup d'argent qui est investi et dont c'est dur de voir l'impact. Donc, je pense que c'est vraiment multifactoriel. Ça doit passer par une plus grande prise en charge par la communauté, mais en même temps, si on veut qu'ils soient capables de faire ça, comment on peut les supporter comme personnes dans leur développement, compte tenu de tous les traumas, leur histoire.

Q 1: Je sais que vous avez... On a une limite de temps, c'est ce que je vois dans les yeux d'un peu tout le monde. Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

Écoutez, on a fait avec le temps qu'on avait, je vous remercie beaucoup. Comme je vous ai dit, j'ai trouvé ça très courageux. Je veux remercier les personnes d'avoir respecté l'espace de parole de chacun, c'est quelque chose qui est précieux. Vous avez vu, j'ai posé des questions, mais c'était vraiment mon intention de ne pas orienter le discours de chacun. Donc je suis satisfait de ce que j'ai pu recueillir auprès de vous. Comme j'ai dit tantôt, je vais communiquer avec vous pour valider votre partie. Vous allez recevoir un courriel. Si vous changez d'adresse courriel et que vous pensez à moi, vous pourrez m'envoyer les changements. Vous avez ma carte ici.

X

Enquêteur

X

Déclarant

JESSICA BOUDREAU(JB)

Moi, j'ai une question : est-ce que vous avez réussi à mobiliser un peu la communauté... On parle de mobiliser la communauté, vous étiez ici pour quelques jours, est-ce que vous avez... Parce que c'est bien beau d'entendre une gang de Qallunaat, notre perception, mais...

BENOIT THEORET (BT) : Ah oui, je vais vous rassurer là-dessus. Je pense qu'au prorata, le Nunavik va être la région où il y a le plus de civils qui va avoir parlé.

JB : Même à Puvirnituk? Parce que moi, je me disais ce matin : tout le monde est parti campé. C'est l'été...

BT : Ça varie d'un village à l'autre, sauf que... Bon, on sait que les réalités se recoupent un peu... Je suis d'accord qu'on aurait peut-être pu offrir plus de présences mais, après ça, c'est un peu la limite de nos capacités...

JB : Non, moi je n'étais pas..., c'était plus une inquiétude, en fait. De voir, est-ce que vous aviez réussi, justement, à avoir...

BT : Moi, je le vois beaucoup... on reçoit beaucoup de témoignages... Ce que vous nommez, c'est transversal. C'est-à-dire que je l'entends de l'autre côté, mais ce n'est pas dit de la même façon. Sauf que je vois les choses... comment les choses se touchent. Ça, c'est clair. En même temps, je ne peux pas vous parler, non plus, des contenus, je ne peux même pas vous parler des statistiques mais... c'est ça. Mais moi, je trouve qu'on a connu une belle... On a pris quelqu'un, qui est Lucy justement, pour nous aider à approcher les communautés et, moi en tout cas, je suis tout à fait satisfait du résultat. Et je pense que le commissaire l'a dit aussi, toute notre équipe de liaison est agréablement surprise.

X

Enquêteur

X

Déclarant

JB : Est-ce que c'est possible, suite à votre visite, s'il y a encore des gens, où là c'est pas mal la fin?

BT : La limite est... En fait, après notre visite dans le village, on ne reviendra pas. Le 5 septembre, c'est la journée limite pour prendre des récits. C'est sûr que si quelqu'un acceptait de faire un récit par téléphone, il n'y aurait pas de problème. On a toute une gymnastique, en fait, parce que la plupart des... Comme j'ai dit, on a beaucoup de récits dans le Nunavik, et la plupart en inuktitut. On a embauché du personnel pour nous aider à faire la retranscription, parce qu'on n'arrivait pas.

JB : Parce qu'il y a des gens de longue date, aussi... ████████, ou des gens de longue date qui ont été impliqués dans la santé et services sociaux. Je trouve que c'est des gens qui ont une connaissance qui seraient...

RÉJEANNE MARTINEAU(RM) : On a eu un autre focus group hier, vous étiez au courant? Il y a les deux côtés de la médaille qui vont être vus. Au niveau du centre de santé, on va déposer un mémoire, aussi.

JB : Qui va être rédigé par?

RM : On commence à le rédiger, au niveau de la direction générale. Il va circuler, justement, avec l'ensemble des directeurs, pour avoir les idées, et être capables de... Si jamais des fois vous avez des préoccupations, vous pouvez me le faire savoir. Je vais m'assurer aussi que dans le mémoire, on a ça.

BT : Il y a de l'espace qui est créé, aussi, pour toutes les organisations. En fait pour toutes les personnes, autant des aînés que des personnes qui ont travaillé. J'ai rencontré des personnes qui

X

Enquêteur

X

Déclarant

ont travaillé... des personnes que vous avez décrites tantôt qui occupaient des postes avant, etcetera... J'en ai rencontré, de ces personnes-là. Il y a de l'espace qui est créé pour tout le monde mais ce n'est pas tout le monde qui s'avance pour parler. On respecte ça, aussi, dans la production du rapport. On a plusieurs personnes qui travaillent à la recherche, qui prennent tout ce qui est dit, toutes les idées, tous les mots... C'est travaillé par l'équipe de recherche pour aider le commissaire, parce que le commissaire, normalement, il lit tout ça et voit tout ça, sauf qu'à la fin, ça lui prend quand même des outils pour proposer des solutions, des recommandations.

BARBARA NORTHRUP : Est-ce que je peux poser une question indiscrète? Il va y avoir des recommandations, suite à l'enquête. Ce sont quoi, les chances que les recommandations soient appliquées?

BT : Ça va dépendre, vraiment, des personnes elles-mêmes. Donc, ça va être l'implication des personnes. Encore là, comment je dirais...? C'est ça... c'est vraiment comment chacun va le prendre. Je vais me donner moi, comme exemple. Quelqu'un, à un moment donné, d'origine autochtone... Non, ce n'était pas ça. Quelqu'un qui critiquait les commissions, disait : « Ça ne donne rien ». Il critiquait, par exemple, notre commission en disant : « On en a déjà plein, de recommandations, mais on ne les utilise, pas, déjà. À quoi ça sert d'en faire d'autres? ». Moi, avant que je travaille pour la commission ici, j'avais entendu ça et ça m'avait touché et une des choses que j'ai faites, c'est d'aller revoir les recommandations, les appels à l'action de la Commission vérité et réconciliation. J'ai lu toutes les recommandations et je me suis dit : « Au moins, si j'en avais une que j'étais capable de garder en mémoire et d'appliquer, je pense que ça serait bien. » Donc j'en avais trouvé une, qui « fittait » plus avec mon contexte, et c'était un peu comme un motto, une prière, ou je ne sais pas, quelque chose qui était à proximité. Ça, c'était ma façon personnelle de le faire, donc c'est ça... Ça va selon la volonté des organisations, vraiment.

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ : Ça ne sera pas imposé de façon légale?

BT : Non, ça ne peut pas être imposé. Non, ça ne peut pas être imposé.

X

Enquêteur

X

Déclarant

RM : Mais ça peut donner du poids à l'action.

BT : C'est une demande... Il faut regarder que la demande, aussi, est conjointe. C'est sûr que le gouvernement institue la commission, mais la commission est instituée par des demandes des groupes. Si les groupes ne mettent pas ça en vigueur après... Faudrait juste qu'ils se justifient, parce que ça se peut, aussi. On peut être critique d'une commission, je pense. Faudrait juste le justifier pourquoi on n'adopte pas, pourquoi on ne change pas les choses.

connais depuis dix ans, ici. C'est mon idée, c'est comme ça que j'ai appris, ça fait du sens... au Sud. Mais pas toujours, ça n'en fait pas toujours, du sens, au Sud. Donc ici, ça en fait encore moins. Rien qu'à voir, on voit bien. Mais c'est quoi la suite? C'est ça qui est comme la question et je pense que tout le monde ici, on s'y donne au quotidien, mais il y a quelque chose qui est au-dessus de nous. On a beau vouloir, mais ce n'est pas nous qui va la construire, la maison d'hébergement. Ce n'est pas nous qui va la construire, c'est pas nous qui va aller chercher ces budgets-là. Donc, il ne faut pas qu'on soit tous seuls là-dedans. Ce que Barbara disait, que les Inuits doivent reprendre leur place, c'est clair que c'est ça, selon moi. Je m'excuse, j'ai comme un morceau de pain en travers de la gorge... C'est juste ça, en fait. Je pense que je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit... c'est ça.

On parlait aussi, là je vais parler pour moi... On parlait de rétention de personnel, c'est sûr que le fait de voir à quel point on n'est pas capables de faire la job qu'on voudrait faire... Je pense que tout le monde a des super bonnes intentions mais on n'a pas les moyens pour les faire... Ça vient difficile. Ça vient difficile pour nous comme travailleurs, mais c'est sûr que ça a un impact sur la communauté, ici. C'est ça.

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ

Si on sent le travail difficile, présentement, c'est parce qu'on n'a pas les ressources. Moi, je ne considère pas qu'après huit ans, j'ai toutes les clefs pour intervenir ici. Je n'ai pas raison tout le temps, et ça m'arrive encore souvent de me tromper, de faire des erreurs, d'avoir des mauvaises interventions, de prendre une mauvaise direction. Je trouve ça difficile d'adapter des interventions au plan culturel, à l'aspect de valeurs, ici. Ce n'est pas toujours facile d'adapter nos interventions, ça varie d'une famille à l'autre... Si nous on sent de l'impuissance, imaginez la détresse que ces gens-là vivent. Nous, on fournit des services qui sont assez carrés, généralement... des services gouvernementaux, on amène un panier de services, on essaie de le déposer là, de le mettre en

X

Enquêteur

X

Déclarant

place et de l'assurer. Nous, on se sent impuissants. Ces gens-là doivent être en... sont en détresse. C'est dramatique. On n'a pas les moyens pour être capables de les aider, présentement.

JESSICA BOUDREAU

Je rajouterais juste en conclusion... Je pense que c'est important de dire, et c'est un peu ce qui se dégage de tout ce qu'on a dit : la solution n'est pas simple, non plus. On parle souvent du manque de ressources : la solution, ce n'est pas juste plus d'argent. Il y en a de l'argent qui est investi au Nunavik, il y en a beaucoup. On l'investit comment et elle est gérée comment... Barbara parlait tantôt du travail en silo, il y a beaucoup de ça. Il y a beaucoup de manque de concertation, de manque de collaboration. Il y a beaucoup d'argent qui est investi et dont c'est dur de voir l'impact. Donc, je pense que c'est vraiment multifactoriel. Ça doit passer par une plus grande prise en charge par la communauté, mais en même temps, si on veut qu'ils soient capables de faire ça, comment on peut les supporter comme personnes dans leur développement, compte tenu de tous les traumas, leur histoire.

Q 1: Je sais que vous avez... On a une limite de temps, c'est ce que je vois dans les yeux d'un peu tout le monde. Est-ce qu'il y a d'autres interventions?

Écoutez, on a fait avec le temps qu'on avait, je vous remercie beaucoup. Comme je vous ai dit, j'ai trouvé ça très courageux. Je veux remercier les personnes d'avoir respecté l'espace de parole de chacun, c'est quelque chose qui est précieux. Vous avez vu, j'ai posé des questions, mais c'était vraiment mon intention de ne pas orienter le discours de chacun. Donc je suis satisfait de ce que j'ai pu recueillir auprès de vous. Comme j'ai dit tantôt, je vais communiquer avec vous pour valider votre partie. Vous allez recevoir un courriel. Si vous changez d'adresse courriel et que vous pensez à moi, vous pourrez m'envoyer les changements. Vous avez ma carte ici.

X

Enquêteur

X

Déclarant

JESSICA BOUDREAU (JB)

Moi, j'ai une question : est-ce que vous avez réussi à mobiliser un peu la communauté... On parle de mobiliser la communauté, vous étiez ici pour quelques jours, est-ce que vous avez... Parce que c'est bien beau d'entendre une gang de Qallunaat, notre perception, mais...

Benoit Théoret (BT) : Ah oui, je vais vous rassurer là-dessus. Je pense qu'au prorata, le Nunavik va être la région où il y a le plus de civils qui va avoir parlé.

JB : Même à Puvirnituk? Parce que moi, je me disais ce matin : tout le monde est parti campé. C'est l'été...

BT : Ça varie d'un village à l'autre, sauf que... Bon, on sait que les réalités se recoupent un peu... Je suis d'accord qu'on aurait peut-être pu offrir plus de présences mais, après ça, c'est un peu la limite de nos capacités...

JB : Non, moi je n'étais pas..., c'était plus une inquiétude, en fait. De voir, est-ce que vous aviez réussi, justement, à avoir...

BT : Moi, je le vois beaucoup... on reçoit beaucoup de témoignages... Ce que vous nommez, c'est transversal. C'est-à-dire que je l'entends de l'autre côté, mais ce n'est pas dit de la même façon. Sauf que je vois les choses... comment les choses se touchent. Ça, c'est clair. En même temps, je ne peux pas vous parler, non plus, des contenus, je ne peux même pas vous parler des statistiques mais... c'est ça. Mais moi, je trouve qu'on a connu une belle... On a pris quelqu'un, qui est Lucy justement, pour nous aider à approcher les communautés et, moi en tout cas, je suis tout à fait satisfait du résultat. Et je pense que le commissaire l'a dit aussi, toute notre équipe de liaison est agréablement surprise.

X

Enquêteur

X

Déclarant

JB : Est-ce que c'est possible, suite à votre visite, s'il y a encore des gens, où là c'est pas mal la fin?

BT : La limite est... En fait, après notre visite dans le village, on ne reviendra pas. Le 5 septembre, c'est la journée limite pour prendre des récits. C'est sûr que si quelqu'un acceptait de faire un récit par téléphone, il n'y aurait pas de problème. On a toute une gymnastique, en fait, parce que la plupart des... Comme j'ai dit, on a beaucoup de récits dans le Nunavik, et la plupart en inuktitut. On a embauché du personnel pour nous aider à faire la retranscription, parce qu'on n'arrivait pas.

JB : Parce qu'il y a des gens de longue date, aussi... Annie, ou des gens de longue date qui ont été impliqués dans la santé et services sociaux. Je trouve que c'est des gens qui ont une connaissance qui seraient...

RÉJEANNE MARTINEAU(RM) : On a eu un autre focus group hier, vous étiez au courant? Il y a les deux côtés de la médaille qui vont être vus. Au niveau du centre de santé, on va déposer un mémoire, aussi.

JB : Qui va être rédigé par?

RM : On commence à le rédiger, au niveau de la direction générale. Il va circuler, justement, avec l'ensemble des directeurs, pour avoir les idées, et être capables de... Si jamais des fois vous avez des préoccupations, vous pouvez me le faire savoir. Je vais m'assurer aussi que dans le mémoire, on a ça.

BT : Il y a de l'espace qui est créé, aussi, pour toutes les organisations. En fait pour toutes les personnes, autant des aînés que des personnes qui ont travaillé. J'ai rencontré des personnes qui

X

Enquêteur

X

Déclarant

ont travaillé... des personnes que vous avez décrites tantôt qui occupaient des postes avant, etcetera... J'en ai rencontré, de ces personnes-là. Il y a de l'espace qui est créé pour tout le monde mais ce n'est pas tout le monde qui s'avance pour parler. On respecte ça, aussi, dans la production du rapport. On a plusieurs personnes qui travaillent à la recherche, qui prennent tout ce qui est dit, toutes les idées, tous les mots... C'est travaillé par l'équipe de recherche pour aider le commissaire, parce que le commissaire, normalement, il lit tout ça et voit tout ça, sauf qu'à la fin, ça lui prend quand même des outils pour proposer des solutions, des recommandations.

BARBARA NORTHRUP : Est-ce que je peux poser une question indiscrete? Il va y avoir des recommandations, suite à l'enquête. Ce sont quoi, les chances que les recommandations soient appliquées?

BT : Ça va dépendre, vraiment, des personnes elles-mêmes. Donc, ça va être l'implication des personnes. Encore là, comment je dirais...? C'est ça... c'est vraiment comment chacun va le prendre. Je vais me donner moi, comme exemple. Quelqu'un, à un moment donné, d'origine autochtone... Non, ce n'était pas ça. Quelqu'un qui critiquait les commissions, disait : « Ça ne donne rien ». Il critiquait, par exemple, notre commission en disant : « On en a déjà plein, de recommandations, mais on ne les utilise, pas, déjà. À quoi ça sert d'en faire d'autres? ». Moi, avant que je travaille pour la commission ici, j'avais entendu ça et ça m'avait touché et une des choses que j'ai faites, c'est d'aller revoir les recommandations, les appels à l'action de la Commission vérité et réconciliation. J'ai lu toutes les recommandations et je me suis dit : « Au moins, si j'en avais une que j'étais capable de garder en mémoire et d'appliquer, je pense que ça serait bien. » Donc j'en avais trouvé une, qui « *fittait* » plus avec mon contexte, et c'était un peu comme un *motto*, une prière, ou je ne sais pas, quelque chose qui était à proximité. Ça, c'était ma façon personnelle de le faire, donc c'est ça... Ça va selon la volonté des organisations, vraiment.

JEAN-SÉBASTIEN LALIBERTÉ : Ça ne sera pas imposé de façon légale?

BT : Non, ça ne peut pas être imposé. Non, ça ne peut pas être imposé.

X

Enquêteur

X

Déclarant

RM : Mais ça peut donner du poids à l'action.

BT : C'est une demande... Il faut regarder que la demande, aussi, est conjointe. C'est sûr que le gouvernement institue la commission, mais la commission est instituée par des demandes des groupes. Si les groupes ne mettent pas ça en vigueur après... Faudrait juste qu'ils se justifient, parce que ça se peut, aussi. On peut être critique d'une commission, je pense. Faudrait juste le justifier pourquoi on n'adopte pas, pourquoi on ne change pas les choses.

[intervenante non-identifiée] : Le rapport va être déposé quand?

BT : En septembre 2019. Vous avez, dans tous les trucs... Vous avez le site web, sur lequel vous pouvez aussi, des fois, regarder en direct ou en différé, des gens qui parlent en audience. C'est une très bonne source d'information, aussi. Si vous voulez, des fois... Vous vous dites : « Je n'ai jamais le point de vue de telle ou telle personne, je ne sais pas trop ce qu'ils pensent. » Vous n'avez pas le temps de discuter avec ces personnes-là... vous pouvez prendre le temps et aller voir, peut-être, un *community worker*. Bien, je vous donne d'autres contextes, dans le monde plus des Premières Nations. Donc, vous pouvez entendre vraiment leur point de vue, ça c'est vraiment intéressant.

Aussi, les justifications que les services comme SPVM, la SQ... ils vont venir démontrer c'est quoi leurs programmes, ce qu'ils ont mis en place, etc. Les programmes de formation, tout ça. C'est plein de renseignements vraiment intéressant, qui vont rester là pendant au moins cinq ans avant d'être déposées dans les archives nationales.

-FIN-

X

Enquêteur

X

Déclarant